

BULLETIN D'INSCRIPTION

Présentiel ou Digital

Participant

Mme M. Prénom : • Nom :

• Société :

• Fonction :

• Adresse :

• Code postal : • Ville : • Pays :

• Tél. direct : • E-mail :

Je m'inscris aux **2 journées** : **1 165€HT** (1 281,50€TTC) Je m'inscris à **1 journée** : **775€HT** (852,50 €TTC)

Bénéficiez d'une réduction de 20%* en vous inscrivant avant le 25 juillet 2025

2 journées** : **932€HT** (1 025,20€TTC)

1 journée** : **620€HT** (682,00€TTC)

* Remises non cumulables - ** Tarifs par personne

	Mercredi 19 novembre	Jeudi 20 novembre
SI Présentiel	Journée(s) <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Cocktail(s) Déjeunatoire(s) <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Cocktail <input type="checkbox"/>	
Si Digital	Journée(s) <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Navettes : Oui Non **Si oui, merci de compléter vos choix sur votre espace.**

Pour une participation digitale : Vous recevrez le lien pour accéder à la plateforme digitale peu avant, une fois le règlement effectué.

Facturation

Société :

Prénom : Nom :

Tél : mail :

Adresse :

CP : Ville : Pays :

Siret : N°TVA* :

Référence à rappeler sur la facture :

Règlement :

(A joindre au bulletin d'inscription ou à réception de facture)

Par chèque : €TTC à l'ordre de **Cosmetic Valley**

Par virement (en mentionnant le nom de la société)

IBAN **FR76 1440 6470 0003 7646 5600 028**

SWIFT : **AGRIFRPP844** - CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE -

AGENCE ENTREPRISES 28

Par carte bancaire, Amex (Inscription en ligne)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente

Date :

Signature et Cachet de l'entreprise :

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. 2. Dès réception de votre inscription, Cosmetic Valley vous fera parvenir une facture. 3. Toute annulation doit être formulée par écrit. Toute annulation reçue avant le **17/10/2025** donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription, à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 euros pour frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, ou toute absence, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. 4. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre de Cosmetic Valley, carte ou par virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée. 5. L'Organisateur s'engage à mettre en place des mesures préventives permettant de lutter contre la propagation de certaines maladies contagieuses. Le Participant reconnaît ainsi que l'Organisateur ne peut être tenu responsable pour toute contamination à une maladie durant la préparation et le déroulement de l'évènement.